



L'Association des Libanais à Marseille- ALM présente

**LE GUIDE POUR S'INSTALLER
ET VIVRE A MARSEILLE**

Sommaire

Sommaire	2
Enseignement supérieur en France	3
Licence, Master :	3
Pour la recherche d'une thèse :	3
Avant de venir à Marseille :	4
Demande de visa	4
Trouver un logement :	4
Assurer votre logement :	5
Garant	5
Budget :	5
Arrivée en France :	6
Transports :	6
Démarches administratives :	6
Les restaurants et les épiceries libanaises	7
Numéro Important :	8

Enseignement supérieur en France

Licence, Master

Vous souhaitez continuer vos études en France ?

Campus France est le site incontournable pour suivre et comprendre les étapes qui permettent d'étudier en France. Les procédures à suivre sont bien expliquées sur le site suivant :

<http://www.etudiant.gouv.fr/cid96835/venir-etudier-en-france.html>

Pour la recherche d'une thèse

Pour réaliser une thèse, il faut un directeur de thèse, un sujet et un financement. Il existe plusieurs types de financements. Il peut être ministériel (concours école doctorale) ou fléché ("fléché" veut en général dire "attribué pour un sujet de thèse ou au moins une thématique très précise"). Les sujets potentiels de thèse sont souvent publiés par l'école doctorale au quelle le laboratoire de recherche est rattaché. (Les écoles doctorales ne sont pas centralisées). Chaque école doctorale publie les sujets proposés sur son site internet (courant avril-mai). La première étape consiste à sélectionner un laboratoire avant de contacter l'école doctorale correspondante. Ces écoles ont un certain nombre de financements (souvent, elles sont inférieures au nombre de demande) et vont choisir les thésards en fonction de leurs critères de sélection. La sélection se fait sur la base d'un concours. Lors du concours, les candidats sélectionnés présenteront leurs parcours ou un sujet fictif de thèse (les modalités varient cependant en fonction des écoles doctorales). Pour voir tous les sujets disponibles en France, vous pouvez visiter les sites de chaque laboratoire ou école doctorale et ce, par ville. Certains sujets sont aussi publiés sur les sites suivants :

Offres de thèse au CEA :

http://www-instn.cea.fr/formations/formation-par-la_recherche/doctorat/liste-des-sujets-de-these.html

Offres de thèse à l'INRIA :

<https://jobs.inria.fr/public/classic/fr/offres?filtre=doctorants>

Offres de thèse en entreprises :

<http://www.anrt.asso.fr/fr/offres-entreprise-7785>

Autres sites :

<https://www.abg.asso.fr>

Site des écoles doctorales en France classées par régions et par domaine de recherche :

<https://appliweb.dgri.education.fr/annuaire/selectEd.jsp>

Offre de thèse sur Campus France :

<https://doctorat.campusfrance.org/phd/offers>

Avant de venir à Marseille

Demande de visa

Il existe différents types de visas :

Visa étudiant : Le visa étudiant concerne les personnes inscrites en licence, master et/ou doctorat pour les thèses en cotutelles.

Visa scientifique-chercheur : Le visa scientifique-chercheur concerne les doctorants ayant un financement. Ce dernier provient la plupart du temps d'un organisme français. Pour ce faire, il est nécessaire d'avoir une convention d'accueil signée par l'organisme finançant la thèse.

Trouver un logement

Petit lexique de logement :

Chambre : 1 seule pièce - surface minimum légale 9 m² à 12m² Studio : 1 pièce principale avec un coin cuisine, 1 salle d'eau, 1 WC T1 ou F1 : 1 pièce, cuisine, salle de bains, WC

T1 bis : 1 chambre, salon-cuisine réunis, salle de bains, WC

T2 : 1 chambre, salon, cuisine, salle de bains, WC

T3 : 2 chambres, salon, cuisine, salle de bains, WC

- Il est indispensable de trouver un logement avant même votre arrivée en France. Essayez d'entrer en contact avec la/les résidences universitaires, Cités U, ou des logements/résidences privées. En période de rentrée universitaire, les logements étudiants sont très demandés. Il est préférable d'essayer de trouver un logement avant votre arrivée. A Marseille, il est difficile de trouver un logement après le 20 aout !

- Se loger dans le foyer franco-libanais :

Adresse : 5 Avenue du Parc Borély, 13008 Marseille

Contact : 04 91 77 81 89 ou par mail : ndlmarseille@gmail.com

- Se loger dans une Cité Universitaire :

Pour faire une demande de logement, il faut au préalable remplir le dossier social étudiant (DSE). Cette procédure devra être effectuée entre le 15 janvier et 31mai : <http://www.etudiant.gouv.fr/pid33824/vous-loger-en-residence-universitaire.html>

Trouver un logement est un défi à Marseille. Si vous n'avez pas fait les démarches nécessaires avant de partir du Liban, vous devez rechercher un logement dans le secteur privé.

> www.seloger.com

> www.pap.fr

> www.logic-immo.com

- > www.leboncoin.fr
- > www.entrepaticuliers.com
- > www.lokaviz.fr
- > www.campusea.fr

- Logement temporaire :

Airbnb : <https://www.airbnb.fr>

Vous pouvez aussi être hébergé par un ami ou un proche. Et dans ce cas vous devrez fournir une attestation d'hébergement (écrite à la main et signée) avec son bail, une photocopie de sa carte de séjour (ou carte d'identité s'il est français) et une facture.

Assurer votre logement

Assurance « multi-risques habitations » : assurance couvrant les éventuels dégâts (dégâts des eaux, incendie...) survenus dans le logement ou causés à un autre logement. Elle est obligatoire pour tous types de logement. Il est possible de souscrire cette assurance auprès d'une société d'assurance, d'une banque ou auprès de mutuelles étudiantes. Ici des liens utiles :

Si vous êtes étudiant :

<https://www.assurances-etudiants.com/>

Prenez la formule 2 avec la responsabilité civile.

Si vous êtes salarié :

<https://www.maif.fr>

Garant

Pour votre demande de logement il vous faut un garant, dans ce cas vous avez deux choix :

- Vous avez quelqu'un qui pourrait se porter garant : Dans ce cas les documents requis sont : Un contrat de travail, un bulletin de salaire et un titre de séjour. Un autre doctorant peut éventuellement se porter garant à la seule condition qu'il soit financé/qu'il ait un salaire en France.
- Faire une demande Visale et dans ce cas l'Etat français se porte garant : <https://www.visale.fr/>

Budget

Pour vivre en France, prévoyez un budget minimum mensuel de 600 € (Pour le logement la CAF rembourse une partie du loyer, explication sur la CAF ci-dessous). En tant qu'étudiant, vous bénéficierez de certaines facilités : restaurants et cafétérias universitaires, logement universitaire, bibliothèques, et de tarifs réduits sur les transports, les loisirs... Le premier mois, prévoyez trois fois le budget mensuel car il y a des dépenses particulières liées à l'installation dans le logement, à l'inscription à l'université, à la souscription à la sécurité sociale, aux assurances, aux abonnements d'électricité, de téléphone... Quelques prix : 1 sandwich : entre 3€ et 6 €, 1 café : 1,50 €, 1 baguette

: 0,90 €, 1 diner dans un bistrot : environ 15 €, Piscine : environ 2,80 €, Cinéma : environ 6€, Théâtre : entre 8€ et 15 €, Musée : environ 7€

Document qui vous sera indispensable en France : L'acte de naissance original traduit en français (soit au Liban, soit en France). Dans le cas où la traduction française est effectuée au Liban, il faudra le faire légaliser par le ministère des affaires étrangères libanaises.

Arrivée en France

Plusieurs démarches doivent rapidement être effectuées.

Transports

Organiser avant tout votre arrivée de l'aéroport à votre résidence ou logement.

- Option 1 : vous pouvez prendre la navette de l'aéroport de Marseille à la gare Saint Charles. La Navette Aéroport assure une liaison quotidienne (y compris dimanche et jours fériés) entre l'aéroport de Marseille Provence et la gare de Marseille St Charles. La navette est directe entre l'aéroport et la gare. Le temps de trajet est de 25 minutes dans des conditions normales de circulation (le temps de trajet peut être rallongé en heures de pointe).

Prix de billet simple :

Adulte : 8,20 Euros

12-25 ans : 5.80 Euros

<https://www.marseille.aeroport.fr/parkings-et-acces/acces/bus/marseille-centre>

En arrivant à la gare saint Charles vous pouvez prendre un taxi ou bien utilisé les transports en commun, la société de transport public RTM fournit une carte interactive en ligne pour planifier des voyages et consulter l'arrivée des transports en temps réel : <http://www.rtm.fr/>

- Option 2 : Taxi qui est une option plus chère que celle de la navette. Vous pouvez réserver votre taxi avant votre arrivée en France

<https://www.taximarseille.com/>

- Option 3 : Uber est la solution moyenne des 2 options précédentes. Attention le paiement en France pour l'appli Uber se fait toujours en utilisant la carte bancaire.

Démarches administratives

- Compte bancaire : Créer un compte bancaire avec un RIB (Relevé d'identité bancaire) : Les documents qui vous sont demandés sont un justificatif de domicile, une pré-inscription ou un certificat de scolarité, un passeport et un visa. Il faudra prendre rendez-vous dès votre arrivée.
- Etat des lieux : Un état des lieux d'entrée doit être réalisé au jour de la signature du bail de votre logement. Ce-dernier sera joint au contrat de bail. Ce document décrit l'état du logement et de ses équipements à votre arrivée. Attention veuillez bien noter tous les détails parce qu'un nouvel

état des lieux sera dressé lorsque le locataire quittera le logement et rendra les clés au propriétaire. Toute dégradation des lieux sera à votre charge.

- Aide au logement CAF : En France vous pouvez bénéficier d'une aide au logement dite CAF. Cette demande doit être réalisée dès la signature du bail. Une partie de la somme que vous payez en loyer vous sera remboursée à partir du deuxième mois. Ces remboursements peuvent aller jusqu'à la moitié du montant du loyer si vous êtes boursier. Vous aurez besoin de votre acte de naissance original traduit.

La demande d'aide au logement se fait en ligne : <http://www.caf.fr/>

- Inscription : Valider votre inscription auprès de l'établissement/université donc sur place : Les documents requis sont un justificatif de domicile, un visa, un RIB (sans bancaire), une pré-inscription et, une attestation de responsabilité civile fournie par la mutuelle santé.

- Sécurité sociale : Aussi dite assurance maladie, la sécurité sociale est un dispositif chargé d'assurer un individu en cas de de besoin (soins ou/et maladies). En France elle est obligatoire.

- Envoyer le document OFII : Dans les 3 mois suivant votre arrivée en France, vous devez valider votre visa à l'adresse suivante : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr>. Veuillez suivre les démarches sur le site ci-dessus afin de garantir un séjour régulier en France.

- Transport à Marseille : La Régie des transports métropolitains RTM, est une régie responsable des transports en commun de Marseille et de certaines communes de la métropole d'Aix-Marseille- Provence. Vous pouvez télécharger l'appli sur votre portable « RTM ».

Tarif des abonnements :

18,30 € / mois avoir moins de 26 ans et être étudiant, stagiaire de la formation professionnelle, apprenti ou service civique.

39 € / mois pour tous

Rendez-vous sur le site : <http://www.rtm.fr/guide-voyageur/acheter/abonnements>

Les restaurants et les épiceries libanaises

Lebanese Kitchen : 2 Rue Albert Chabanon, 13006 Marseille

Baladi traiteur :59 Prom. Georges Pompidou, 13008 Marseille

Fayrouz :62 Cours Julien, 13006 Marseille Wadina : 133 Rue

Breteuil, 13006 Marseille Vous trouvez du pain et des produits libanais :

Murat : 13 Rue d'Aubagne, 13001 Marseille

Anahit : 9 Boulevard de la Liberté, 13001 Marseille

Numéro Important

SAMU (Service d'Aide Médicale Urgente) : 15

Police : 17

Sapeurs-Pompiers : 112

